



**MOTION DÉPOSÉE PAR  
LE GROUPE EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS**

**Un droit à la santé pour toutes et tous**

Lors de la séance plénière du 14 avril dernier, nous avons rappelé que le droit à la santé était un droit fondamental de la personne humaine. Or, nous constatons que dans ce domaine comme dans d'autres, le gouvernement mène des politiques de plus en plus discriminatoires.

Après avoir voulu taxer les plus pauvres avec la réforme de l'Aide médicale d'Etat, il s'attaque aujourd'hui aux étrangers malades, la commission mixte paritaire du parlement ayant entériné un dispositif restreignant le droit au séjour pour soins pour les étrangers malades. En 2009, cela représentait 28 460 personnes, la plupart ayant découvert leur pathologie en France.

Cette réforme s'attaque ainsi aux objectifs fondamentaux de santé individuelle mais aussi de santé publique. Elle est donc dangereuse et en complète contradiction avec les prescriptions de l'O.M.S et de l'O.N.U.

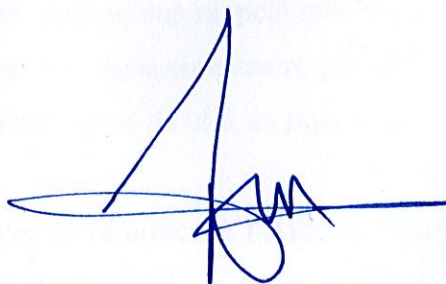
En effet, ne pas soigner un sujet malade dans une population donnée est une aberration en matière de politique de santé publique prophylactique

Par ailleurs, cette mesure ne permet pas en rien de faire des économies, le surcoût lié à des pathologies traitées tardivement (fautes d'accès aux soins), aux urgences en général, ayant été maintes fois dénoncé par les syndicats urgentistes.

Conséquemment et d'évidence, il s'agit là d'une politique sans fondement aucun d'utilité publique. Une nouvelle fois, nous sommes confrontés à une dérive populiste xénophobe (à tous les sens du terme) visant à stigmatiser les populations les plus fragilisées et à les désigner en boucs-émissaires.

Des médecins s'émeuvent de cette décision qui va à l'encontre des principes déontologiques auxquels ils ne sauraient déroger et selon lesquels l'humain est toujours l'inconditionnel. Ils appellent, à juste titre, à la désobéissance civile.

Nous proposons cette motion pour que le Conseil Régional du Nord-Pas-de-Calais condamne fermement cette politique de restrictions du droit au séjour pour les étrangers malades qui constitue une véritable atteinte caractérisée aux droits de l'homme.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized initial 'A' followed by a series of loops and a horizontal line extending to the right.